



# East Angus

Ma ville, ma vie

## **VILLE DE EAST ANGUS DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné aux citoyens de la Ville d'East Angus puisqu'une demande de dérogation mineure sera étudiée lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 1er juin 2026 à 19 h. La réunion aura lieu à la salle du conseil de la Ville d'East Angus, située au 200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0.

La demande concerne la réduction d'une marge de 4 m en cour arrière pour la construction d'un garage attaché.

La propriété visée est située dans la zone Rb-9 et comprend le lot numéro 4 181 625 du cadastre du Québec.

La propriété est située au 117, rue Saint-Louis à East Angus.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à East Angus, ce 15<sup>e</sup> jour de mai 2026.

MARIE-PIER DUPUIS, CRHA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE